# CIRCULAIRE D'ORGANISATION

## CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE D'AVIRON INDOOR

## Mercredi 13 Décembre 2017

Gymnase Collège Victor Hugo ST YORRE (03)

ACTIVITÉ ACCESSIBLE À TOUS – À DÉCOUVRIR

## Déroulement de la Journée

Responsables de la Compétition : FAYE Véronique

| | |
|---|---|
| **13 h 30** | **Accueil des équipes** au Gymnase du Collège Victor Hugo St Yorre<br>Contrôle des licences (uniquement les modifications /inscriptions en ligne)<br>Attribution des vestiaires |
| 13 h 45 | Échauffement et initiation à la pratique de l'aviron indoor sur des ergomètres concept 2 avec des éducateurs de la Ligue d'Auvergne d'Aviron et du Club de l'Aviron de Vichy |
| 14 h 00 | Début de la compétition |

Les collégiens et lycéens participent à **deux épreuves** :

- Séries : 1000 mètres à 4 (les 4 équipiers effectuent 1000m chacun. Leur temps final est la moyenne de leurs performances cumulées)
- Finale : 4 x 500 mètres (les équipiers se relaient sur 1 rameur ergomètre et parcourent la distance totale de 2000 mètres)

Huit équipages s'affrontent en bord à bord par l'intermédiaire d'un logiciel de course qui simule sur un écran les parcours des bateaux. Les courses sont retransmises sur grand écran.

16 h 30 Palmarès - remise des récompenses & goûters

**MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES AINSI QUE LES INSTALLATIONS**

## Équipes engagées

| DÉPARTEMENT | EXCELLENCE | SPORT PARTAGÉ |
|---|---|---|
| ALLIER | 2 équipes Col Victor Hugo St Yorre | |
| | 4 équipes Col Les Célestins Vichy | |
| | En attente de F. Raynaud Col C. Weyer Cusset | ???? |

## Formules de Compétitions Collèges/Lycées Excellence & Sport Partagé

| | COLLÈGES EXCELLENCE | LYCÉES EXCELLENCE |
|---|---|---|
| LICENCIÉS AUTORISÉS | Benjamins<br>Minimes<br>Cadets | Minimes<br>Cadets<br>Juniors<br>Seniors[1] |
| COMPOSITION DES ÉQUIPES | Équipages de 4 concurrents<br>Une équipe est composée de **2** équipages<br>- **UN** équipage Garçons et<br>- **UN** équipage Filles<br>B3, M1, M2, C1<br>Mixité interdite dans UN équipage | Équipages de 4 concurrents<br>Une équipe est composée de **2** équipages<br>M2, C1, C2, J1, J2<br><br>Mixité interdite dans UN équipage mais autorisée dans UNE équipe |
| JEUNE COACH | 1 Jeune coach **obligatoire intégré à l'équipe pour les France** (**conseillé pour les CA**)<br>Il est **compétiteur**<br>Une équipe sans jeune coach sera déclassée | |
| FORMULE DE COMPÉTITION | ① 1000 m à 4 rameurs<br>② 2000 m en Relais (4x500) | |

| | COLLÈGES SPORT PARTAGÉ | LYCÉES SPORT PARTAGÉ |
|---|---|---|
| LICENCIÉS AUTORISÉS | Benjamins<br>Minimes<br>Cadets | Minimes<br>Cadets<br>Juniors |
| ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ<br>(EREA – IME -IMPRO – INJA – INJS – ITEP) | Participation avec les équipes des collèges ou des lycées selon les categories d'âge des concurrents<br>• 4 garçons ou<br>• 4 filles ou<br>• 4 mixtes<br>Un classement spécifique sera appliqué | |
| SPORT PARTAGÉ<br>(MOTEUR OU COGNITIF) | Des épreuves spécifiques seront organisées en fonction des AS inscrites<br>• Minimum 1 élève en situation de handicap, et 2G et 2 F | |
| JEUNE COACH | 1 Jeune coach **obligatoire par équipe pour les France** (**conseillé pour les CA**)<br>Il est **non compétiteur**<br>Une équipe sans jeune coach sera déclassée | |

## Modalités d'inscriptions et de participation aux C.A.

Être licencié à l'U.N.S.S. uniquement pour prétendre à une qualification aux Championnats de France.
Pas de nécessité d'avoir une licence UNSS pour la pratique de découverte. Dans ce cas, l'élève devra fournir un certificat médical et une autorisation parentale.
Aucune nécessité d'avoir déjà pratiqué l'aviron.

Un établissement peut composer autant d'équipages qu'il le souhaite. Le cumul des points pour une qualification aux Championnats de France se fera sur 1 seule équipe par établissement (2 équipages maximum) (cf. § modalités de qualification aux Championnats de France)

## Remontée des résultats des C.A.

Les résultats complets (avec points attribués) devront parvenir au service régional UNSS par mail (sr-clermont-ferrand@unss.org ) dès le lendemain de la compétition, à savoir le **14/12/2017**.

[1] Seuls les LP sont autorisés à faire concourir des S1

## Palmarès & récompenses

Plusieurs récompenses seront attribuées :

1. le meilleur équipage collège fille
2. le meilleur équipage collège garçon
3. le meilleur équipage lycée fille
4. le meilleur équipage lycée garçon
5. le meilleur équipage section sportive collège
6. le meilleur équipage section sportive lycée
7. la meilleure équipe établissement collège (cumul des points des 2 meilleurs équipage, collège et section sportive confondus)

## Modalités de qualifications aux Championnats de France

Prendre connaissance de la Fiche Sport Aviron Indoor mise à jour en Octobre 2017 (pièce jointe)

**1er tour : modalités de qualification**

Les performances sont réalisées au sein des Sociétés d'Aviron ou dans les salles spécialisées sous la responsabilité d'un enseignant EPS.

Ces performances sont saisies en ligne sur le site National de l'UNSS date butoir à venir consulter le site http://avironfrance.fr/

Les enseignants EPS assurent la « régularité » des saisies, et sont garants de leur réalisation.

Un code d'accès sera attribué à chaque N° d'établissement UNSS. Une fois ce code d'accès saisi, il suffit de saisir les 4 derniers chiffres de la licence UNSS et la performance.

Chaque saisie et, sous réserve d'un minimum de 4 inscriptions, donne instantanément un classement National.

**2ème tour : finale du championnat de France**

Les meilleures équipes de Collèges et de Lycées sont qualifiées pour participer lors de « L'Open Concept 2 » au **Gymnase Charléty à Paris** à une Finale Nationale le **Vendredi 09 Février 2018**

Un établissement qualifie une équipe et peut faire participer lors de la Finale Nationale qui il souhaite en respectant le nombre de participants du 1er tour.

Obligation de présenter un JO par académie

Une équipe établissement est composée de 2 équipages maximum, mixité interdite au sein d'un équipage mais possible au sein de l'équipe établissement

## Modalités de remboursement des transports

Remplir la fiche de demande d'indemnité de déplacement des AS (bordereau F**2** à télécharger sur www.unss.org) et l'accrocher à la facture acquittée lors du renvoi à l'U.N.S.S. Régionale au 30 Rue Etienne Dolet, 63 000 CLERMONT-FERRAND ou par mail sr-clermont-ferrand@unss.org, à nous expédier **avant le 22 Décembre 2017 (délai de rigueur pour des raisons comptables).**

**A défaut du formulaire F2, aucun remboursement ne sera effectué par le service régional.**

## Accès au site de la Compétition

**Nous demandons à tous la plus grande correction et propreté**



# CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF AU CHAMPIONNAT d'ACADÉMIE D'AVIRON INDOOR

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ÉTABLISSEMENT : _____

Ville : _____ Académie : _____

**LORS DU CHAMPIONNAT D'ACADEMIE UNSS D'AVIRON INDOOR**

Je m'engage à :

1. **Me conformer aux règles du jeu**
2. **Respecter les décisions de l'arbitre**
3. **Respecter mes adversaires et mes partenaires**
4. **Refuser toute forme de violence et de tricherie**
5. **Être maître de moi en toutes circonstances**
6. **Être loyal dans le sport et dans la vie**
7. **Être exemplaire, tolérant et généreux**
8. **Respecter l'ensemble** des personnes participant à l'organisation de ce championnat
9. **Respecter les installations** mises à notre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration
10. **Prendre connaissance** qu'en cas de manquement grave au regard de cette charte, des **sanctions disciplinaires** pourront **être prises** à l'encontre de **ma personne, de mon équipe et de mon Association Sportive**

**Lu et approuvé, le**

**SIGNATURES**

Du sportif De ses parents Du chef d'établissement